

Bruxelles, le 6 décembre 2024
(OR. en)

16385/24
OJ CONS 73
AGRI 849
PECHE 501

ORDRE DU JOUR PROVISoire
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
"Agriculture et pêche"
Bâtiment Europa, Bruxelles
9 et 10 décembre 2024 (10:00, 10:00)

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

SESSION DU LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024 (10 h 00)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

16499/24

PÊCHE

Activités non législatives

3. Règlement du Conseil établissant, pour 2025 et 2026, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union
(Base juridique proposée par la Commission: article 43, paragraphe 3, du TFUE)
Accord politique ☐(*) 16055/24
4. Règlement du Conseil établissant les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques applicables en mer Méditerranée et en mer Noire pour 2025
(Base juridique proposée par la Commission: article 43, paragraphe 3, du TFUE)
Accord politique ☐(*) 16057/24



AGRICULTURE

Activités non législatives


5. Une politique agricole commune après-2027 tournée vers les agriculteurs: 14797/24
suivi de la session du Conseil des 21 et 22 octobre 2024
Échange de vues

Délibérations législatives


(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

6. Règlement établissant un cadre de surveillance des forêts 16255/24
européennes résilientes  
Rapport sur l'état des travaux

Activités non législatives

7. Perspectives d'avenir pour la bioéconomie 16244/24
Débat d'orientation 

Divers

8. Agriculture
- a) Conclusions adoptées le 29 novembre 2024 par le Conseil 16631/24
« Compétitivité » concernant une éventuelle initiative 16181/24
européenne de R&I visant à promouvoir la gestion durable
des ressources naturelles, la sécurité des systèmes
alimentaires et le déploiement de la bioéconomie, en
exploitant le potentiel de l'Europe centrale et orientale
Informations communiquées par la présidence
- b) Résultats de la conférence de haut niveau intitulée 16633/24
«BIOEAST et au-delà: Partenariat pour l'avenir » sur les 
priorités en matière de recherche et d'innovation en
Europe centrale et orientale dans le contexte des politiques
liées à la résilience durable des sols et de l'eau, à la
sécurité des systèmes alimentaires et à la bioéconomie
(Budapest, du 4 au 6 décembre 2024)
Informations communiquées par la présidence

- c) Débloquer les goulets d'étranglement concernant le recyclage des nutriments et la production de biogaz au niveau des exploitations agricoles 16339/24
Informations communiquées par la Finlande, soutenue par la Tchéquie, l'Italie, la Lettonie et la Lituanie
- d) Conférence sur l'avenir du secteur apicole européen (Bruxelles, 28 novembre 2024) 16557/24
Informations communiquées par la présidence
- e) Accord sur un Danemark vert: modèle de taxe sur les gaz à effet de serre pour la production agricole et réduction de la lixiviation de l'azote afin d'améliorer la protection de la nature, de la biodiversité et des ressources en eau 16558/1/24 REV 1
Informations communiquées par le Danemark
- f) Éligibilité des dépenses liées à l'achat d'animaux reproducteurs dans le cadre du plan stratégique relevant de la PAC 16622/24
Informations communiquées par la Roumanie

SESSION DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2024 (10 h 00)

AGRICULTURE

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

9. Règlement concernant la production et la commercialisation des matériels de reproduction des végétaux 16180/24 + COR 1
Rapport sur l'état des travaux
10. Règlement concernant la production et la commercialisation de matériels forestiers de reproduction 16068/24 + COR 1
Rapport sur l'état des travaux
11. Règlement relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes 16056/24
Rapport sur l'état des travaux

PÊCHE

Activités non législatives

3. (évent.) (**poursuite**) Règlement du Conseil établissant, pour 2025 et 2026, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union
(Base juridique proposée par la Commission: article 43, paragraphe 3, du TFUE)
Accord politique ☐(*) 16055/24
4. (évent.) (**poursuite**) Règlement du Conseil établissant les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques applicables en mer Méditerranée et en mer Noire pour 2025
(Base juridique proposée par la Commission: article 43, paragraphe 3, du TFUE)
Accord politique ☐(*) 16057/24

Divers

12. Agriculture

- a) Propositions législatives en cours d'examen
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- Règlement concernant les végétaux obtenus au moyen de certaines nouvelles techniques génomiques et les denrées alimentaires et aliments pour animaux qui en sont dérivés: état d'avancement ☐☐ 16254/24
Informations communiquées par la présidence
- b) Travaux dans le domaine vétérinaire sous la présidence hongroise ☐ 16265/24
Informations communiquées par la présidence
- c) Maladies animales (peste porcine africaine et fièvre catarrhale ovine) ☐ 16561/24
Informations communiquées par l'Allemagne et l'Italie, soutenues par la Tchéquie et la France
- d) Une terminologie harmonisée de la "lutte biologique" dans le domaine phytosanitaire et/ou d'autres approches similaires ☐ 16468/24
Informations communiquées par le Danemark et l'Allemagne, soutenus par la Bulgarie, la Croatie, la Tchéquie, l'Estonie, la Finlande, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède

- e) La nécessité d'établir une législation appropriée pour l'utilisation de drones afin de contribuer à la résilience des systèmes agricoles ☐ 16521/24
Informations communiquées par le Portugal, soutenu par la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la Tchéquie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie, l'Espagne et la Suède
- f) Le potentiel de la biotechnologie dans le secteur agroalimentaire ☐ 16506/24
Informations communiquées par le Danemark et l'Espagne, soutenus par la Tchéquie, l'Estonie, la Finlande, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède
- g) Révision de la législation de l'UE sur le bien-être animal ☐ 16562/24
Informations communiquées par la Suède, soutenue par l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne et la Slovaquie
- h) Introduction d'un «exploitant du secteur alimentaire caritatif» dans le cadre de la législation alimentaire européenne ☐ 16512/24
Informations communiquées par l'Allemagne, soutenue par Chypre, le Danemark, la Lettonie, le Luxembourg et l'Espagne



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission

(*)

Point sur lequel un vote peut être demandé



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
